

# DELIBERATIONS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D339

Séance du 22 mars 2012 - Convocation du 15 mars 2012

Compte rendu affiché le 30 mars 2012

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Gisèle COIN

Présents :

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme LEBAHAR, Mme SORREL-DUNAND, M. BOUREZG, M. CHRETIN, Mme RIVE-OLLIVIER, M. AUROY, M. VALETTE, Mme MARMONIER, Mme CHIGNARD, M. BUFFARD, Mlle COIN, Mlle FERNANDES, Mlle ROGER, M. MACHURAT, M. MARTIN-RABAUD, Mme ORIOL, M. FODDIS.

Absents représentés

Mme GOYON par Mme GLATARD, Mme DUMARD par Mme LEBAHAR, M. RACHAS par M. BUFFARD, Mme BARTHOD par M. FODDIS, M. DESBOIS par M. MARTIN-RABAUD, M. MANIKAS par Mme ORIOL.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	21
Votants	27
Exprimés	27

### Objet : Subvention au CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale, établissement public communal, perçoit chaque année une subvention de fonctionnement de la commune.

Elle contribue à l'équilibre du budget de cet organisme et peut varier selon les circonstances.

Après concertation avec le C.C.A.S. sur son activité prévisionnelle 2012, il est proposé d'allouer une subvention de **185 000 euros**. La subvention tient compte du fonctionnement de l'établissement et des projets qui se mettent en place dans ses domaines de compétence.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur l'adjoint délégué et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Budget Primitif 2012,
- **DECIDE d'attribuer une subvention de 185 000 € au Centre Communal d'Action Sociale de la commune,**
- **PRECISE que cette dépense est prévue au budget primitif (article 657362),**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à l'application de la présente décision.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

**Pour extrait conforme,  
Neuville, le 22 mars 2012  
Le Maire,  
Jean-Claude OLLIVIER.**

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 27/03/2012
- Publication ou affichage le 27/03/2012
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 27 mars 2012  
Jean-Claude OLLIVIER, Maire.